



Cgt

Finances Publiques 62

COMPTE RENDU DE LA CAPL N°2 **Mouvement local de mutation des cadres "B"** **Gestion fiscale au 01/09/2013**

Etaient présents pour la CGT Finances Publiques Pas-de-Calais / Roger BASTIEN comme titulaire , yannick COCHEZ comme suppléant et Patrice STAWSKI comme expert.

La séance est ouverte à 9h30 au lieu de 9h15 ,madame Ammirati Présidente s'excusant pour son retard.
Patrice Stawski demande d'ailleurs sur ce point précis une harmonisation des horaires des convocations des différentes réunions paritaires à 9h30 plutôt qu'une fois à 9h15 et une autre à 9h30.
La présidente prend acte.
La CGT assure le secrétariat de cette CAPL.

Solidaires, FO, la CGT et la CFTC donnent lecture de leurs déclarations liminaires.
En réponse la présidente précise que certains points abordés dans ces déclarations comme la rémunération et le gel des postes sont gérés à un autre niveau.
Concernant les dates des CAPL, elle insiste sur le fait que nous nous adaptons aux contraintes nationales.
Elle se joint aux OS et se réjouit de la création de 2 postes sur Boulogne
En réponse à la CGT, elle précise que la démarche stratégique n'a pas pour but de léser les agents, mais de donner un cap pour les années à venir en toute clarté pour les agents.

Le PV de la CAPL du 08/02/2013 est approuvé à l'unanimité.

La CAPL étudie ensuite le mouvement présenté.
On constate 55 arrivées dont 14 « vraies » arrivées dans le département et 45 départs dont 15 en dehors du département.
On constate également 17 départs à la retraite.
Concernant les ALD et EDRA, 7 agents quittent le contingent des ALD et obtiennent un poste.
10 nouveaux agents supplémentaires deviennent ALD.

Sur le mouvement, 33 agents obtiennent leur 1^{er} choix, 7 leur 2^{ème}.
Sur tous les sites plusieurs postes ne sont pas pourvus.

Pour le vote sur ce mouvement, l'administration et FO votent pour, Solidaires contre, La CGT et CFTC s'abstiennent.
La CGT motive son vote en soulignant qu'elle ne désapprouve pas ce mouvement local puisque les agents ont eu satisfaction, mais déplore les suppressions incessantes de postes rendant la situation dans les services plus que critique pour palier à l'accomplissement des missions.

Les affectations des ALD et EDRA seront connues au plus tard le mercredi suivant la CAPL soit le 17 Juillet.

Patrice Stawski souhaite que la direction examine chaque affectation avec beaucoup d'humanité, considérant que les agents ne doivent nullement payer les conséquences des suppressions d'emplois, et ainsi ne plus connaître les mêmes problèmes que l'an dernier sur affectations des résidences de la côte en déficit.
Madame Ammirati prend note.